



Information aux usagers

le 5 décembre 2016

Madame, Monsieur,

La loi 2015-991 du 07 Août 2015 portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) est une réforme territoriale engagée par le gouvernement. Le volet de cette loi nous concernant porte sur les intercommunalités que le gouvernement entend rationaliser. La réforme a pour objectif de réduire les dépenses publiques mais vise également à rendre plus efficient le service public de proximité. Pour atteindre cet objectif, les Préfets ont été chargés, dans chaque département, d'établir un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) élaboré en concertation avec les élus.

Impact de la loi sur notre territoire

Sur notre territoire les 6 syndicats figurant en tête de ce courrier fusionnent. Cette proposition de fusion de l'Etat a été validée par les membres des syndicats et les élus municipaux. Elle sera donc effective au 1^{er} janvier 2017.

Le nom du nouveau syndicat sera le SEVOM Saudunne Ariège Garonne.

Une volonté affirmée de continuité des projets

Les élus se rencontrent régulièrement afin de s'organiser au sein de cette nouvelle structure qui a pour ambition première de maintenir un service public de qualité.

Cette nouvelle structure, de par son importance géographique (26 communes représentant 110 000 habitants) mutualisera ses investissements dans tous les champs de ses compétences et poursuivra les projets en cours initiés par les structures actuelles tout en prenant en compte le nouveau périmètre.

5 exemples de projets intercommunaux structurants et indispensables pour l'intérêt général sont programmés :

3 stations d'épuration situées à Portet /> Garonne, Eauves et Longages/Noé
l'usine de production d'eau à Saubens et une usine de méthanisation



Depuis un très grand nombre d'années, nos syndicats ont assuré la gestion locale des compétences dont ils avaient la charge. La nouvelle structure nous permettra d'apporter une garantie supplémentaire en terme de continuité de service et de pérennité des ouvrages. Nous continuons à jouer notre rôle au mieux de vos intérêts au sein de cette structure.

Vous remerciant de votre confiance.

M. Marc Delsoul
Président du SIA
Capens/Longages/Hol

M. Alain Detsol
Président du SIA
Lavérone-Lacouey/Saint-Hilaire

M. Yves Cadar
Président du SIA
Litte Arègle

M. Daniel Virazel
Président du SEVOM
Confluent Garonne Ariège

M. Jean-Baptiste Casetta
Président du SEVOM
Plaine Ariège Gascogne

M. Alain Bertrand
Président du
SEVOM de la Saudunne